

Préparation aux Habilitations BE BS Manoeuvre

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CIPECMA COLLECTIVITES
Rachel POUPARD
05.46.56.23.11
rpoupard@cipecma.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Aucune connaissance en électricité n'est
demandée.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre à des techniciens d'opérer sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation mis hors tension.

Contenu et modalités d'organisation

IDENTIFIER LES DANGERS DE L'ELECTRICITE ET ANALYSER LE RISQUE ELECTRIQUE • Distinguer les grandeurs électriques. - Identifier les grandeurs électriques. - Différencier les types de courant. • Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain - Identifier les principales causes des accidents électriques. - Citer les conséquences de l'électrisation et des courts circuits. • Identifier les situations à risque - Donner les limites de tensions dangereuses. - Analyser une situation et énoncer les risques liés à l'utilisation des matériels et des outils dans l'environnement électrique. - Décrire la conduite à tenir en cas d'accident. - Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie. NOMMER LES LIMITES ET DOMAINES DES HABILITATIONS • Donner les noms et les limites des différents domaines de tension - Identifier les matériels et leurs domaines de tension. - Distinguer les installations en basse et haute tension. • Citer les zones d'environnement et donner leurs limites - Identifier la DLVR et la DMA pour chaque domaine. - Lister les prescriptions associées aux zones. • Distinguer les catégories d'opérations - Identifier les opérations d'ordre électrique et non électrique. - Citer les limites et critères des interventions élémentaires. - Citer les limites du domaine des manœuvres. • Interpréter la notion d'habilitation - Décrire le principe d'une habilitation. - Donner la définition des symboles d'habilitation. - Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation. APPLIQUER LES REGLES DE SECURITE IMPOSEES PAR LA NORME • Nommer les documents et les acteurs concernés par les opérations - Identifier le chargé d'exploitation et échanger les informations nécessaires. - Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique. - Rendre compte de son activité. • Utiliser les moyens de prévention - Analyser le risque pour chaque situation de travail. - Citer les moyens de protection individuelle et collective et leur fonction. - Choisir un moyen de protection adapté au risque. • Réaliser des interventions élémentaires - Identifier les limites de l'habilitation BS. - Délimiter et signaler la zone de travail. - Réaliser une mise hors tension. - Effectuer un remplacement. - Réaliser un raccordement. •

...
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Habilitation électrique BS chargé d'intervention élémentaire, basse tension - Sans niveau spécifique
Habilitation électrique BE manoeuvre chargé d'opérations spécifiques, basse tension - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00276407	du 01/02/2022 au 23/12/2022	CHATELAILLON PLAGES (17)	CIPECMA COLLECTIVITES		Non éligible	
00278594	du 01/03/2022 au 23/12/2022	Saintes (17)	CIPECMA COLLECTIVITES		Non éligible	
00335613	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Périgny (17)	CIPECMA COLLECTIVITES		Non éligible	
00426656	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Saintes (17)	CIPECMA COLLECTIVITES		Non éligible	

00426151

du 01/01/2024 au
31/12/2024

Périgny (17)

CIPECMA
COLLECTIVITES

Non
éligible



00550206

du 01/01/2025 au
31/12/2025

Périgny (17)

CIPECMA
COLLECTIVITES

Non
éligible

